

Compte rendu de la participation au premier séminaire régional public-privé sur la facilitation des échanges en Afrique Centrale et de la réunion de restitution de l'étude sur les entraves au commerce transfrontalier des femmes en Afrique Centrale.

I/- Du premier séminaire régional public-privé sur la facilitation des échanges en Afrique Centrale

Ce premier séminaire organisé par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenu les 04 et 05 Décembre 2018 à Kigali au Rwanda .

L 'objectif global de ce séminaire était de renforcer la cohésion régionale autour de la mise en oeuvre de l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la facilitation des échanges (AFE), en vue d'une insertion réussie des Etats membres de la communauté à la dynamique d'intégration commerciale continentale et mondiale.

De manière spécifique, le séminaire public-privé visait à renforcer le dialogue et le partenariat entre le Secrétariat général de la CEEAC , les Etats membres de la Communauté et tous les acteurs du commerce international en vue de :

- Échanger et sensibiliser les acteurs économiques sur les enjeux, défis et freins de la mise en oeuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges en Afrique Centrale;
- Partager des expériences sur les meilleures pratiques développées dans certains pays, Régions ou Communautés Economiques Régionales;
- Identifier des projets prioritaires qui pourraient permettre à la région Afrique centrale d'améliorer sa compétitivité économique.

Quatre (04) Thèmes ci-après ont fait l'objet des sessions plénières et de travaux de groupes à savoir :

- La question des barrières non tarifaires et leur impact sur les économies de la région ;
- les dispositifs appropriés de facilitation des transports de de transit;
- la problématique des échanges électroniques des documents de commerce et de transport au niveau de la communauté ;
- la capitalisation sur les corridors de transport et de développement en vue de relancer le commerce des services et des produits agro-pastoraux et halieutiques.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations aussi bien à l'endroit des Etats membres de la CEEAC qu'à l'attention du Secrétariat général de la CEEAC .

II/- De la réunion de restitution de l'étude sur les entraves au commerce transfrontalier des femmes en Afrique Centrale.

Cette réunion de restitution qui a lieu les 06 et 07 Décembre 2018 à Kigali au Rwanda, avait pour objectif de renforcer le commerce intra-régional et la dynamique d'intégration commerciale dans l'espace CEEAC, et de contribuer à la formulation de politiques régionales cohérentes en matière de facilitation des échanges.

De manière spécifique, la réunion visait à:

- Sensibiliser les acteurs économiques sur les entraves auxquelles font face les femmes commerçantes en Afrique Centrale;
- Partager des expériences sur les meilleures pratiques développées dans d'autres pays, régions ou Communautés Economiques Régionales pour permettre aux femmes de mener à bien leurs activités de commerce;
- Identifier les acteurs prioritaires qui pourraient permettre à tous les acteurs et particulièrement aux femmes commerçantes d'améliorer leurs performances et tirer le meilleur profil du commerce régional.

Des travaux de groupes et en plénière ont été organisés dans le but d'examiner et d'amender le rapport provisoire de l'étude réalisée par le consultant sur les entraves au commerce

transfrontalier des femmes en Afrique Centrale et le plan d'actions y relatif pour le développement du commerce régional, en vue d'un soutien plus accru à l'implication aux femmes.

En somme, il s'agit de reconnaître l'importance du commerce transfrontalier y compris son volet informel, à la fois pour les échanges commerciaux au niveau national et pour les communautés concernées et lui apporter toute l'attention nécessaire à son expansion.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit du Secrétariat général de la CEEAC qui a demandé la réalisation de cette étude en vue de la publication du plan d'actions définitif dans les meilleurs délais.

Alain BAYENI

Directeur général du commerce extérieur